étranges et les plus rebutants. Ce texte est à joindre à ceux qui nous font comprendre comment les mystères orientaux ont été rendus acceptables à l'Occident, à ses exigences de raison et de bon sens. Plus nous pénétrons le secret du succès de ces cultes, plus nous y découvrons tout ce qu'ils ont reçu de la sagesse grecque : plus le célèbre *Ex oriente lux* se découvre inexact.

La question reste posée de savoir pourquoi Lucrèce a été attiré par ce développement, au point de lui sacrifier la logique de sa propre démonstration. Il y a là une énigme que M. Perret a brillamment contribué à mettre dans tout son jour. Nous avouons que, pas plus que lui, nous ne voyons comment y répondre de manière satisfaisante. Peut-être faudrait-il chercher dans la manière dont s'est faite après la mort du poète l'édition de son œuvre. Mais on voit mal qui, sinon le poète, a placé le développement là où il se trouve, et on voit plus mal encore pourquoi il l'y a mis. On ne conçoit pas quel autre que Lucrèce l'a fait et on ne saisit pas pourquoi Lucrèce l'a fait. Le problème reste posé.

Pierre BOYANCÉ.

VII

L'*OMEN* DU CHEVAL A CARTHAGE : TIMÉE, VIRGILE ET LE MONNAYAGE PUNIQUE[1]

PAR J. BAYET

Professeur à la Sorbonne

Une légende antique conte que Carthage fut fondée à l'endroit où les exilés de Tyr exhumèrent une tête de cheval ; et une foule de monnaies émises par la ville punique sont frappées au type du cheval ou de la tête de cheval. De longue date, bien entendu, on a mis en rapport les deux faits[2] : mais, si, autrefois, la tendance était

1. Cet article reprend et développe une communication faite à la *Société des Antiquaires de France*, le 4 juin 1941.

2. Meltzer, *Gesch. der Karthager*, I, p. 139, 466, 470 ; St. Gsell, *Hist. ancienne de l'Afrique du Nord*, I, p. 384.

d'établir la filiation de la légende au monnayage[1], on pense plutôt, aujourd'hui, que des monnaies est issue la légende. Nous essaierons de reprendre la question à partir de quelques vers de Virgile, qui ne nous semblent pas avoir été examinés d'assez près (*Én.*, 441-445) :

> LVCVS *in urbe fuit media, laetissimus umbrae,*
> *quo* PRIMVM *iactati undis et turbine Poeni*
> *effodere loco* SIGNVM, *quod regia* IVNO
> *monstrarat,* CAPVT ACRIS EQVI : *sic nam fore* BELLO
> *egregiam et facilem uictu per saecula gentem.*

* * *

C'est à Timée, par l'intermédiaire de Varron, qu'on fait remonter la donnée virgilienne[2]. Mais Timée serait aussi, à travers Timagène et Trogue-Pompée, la source de Justin[3], auquel nous devons la forme la plus complète de la légende : « En creusant d'abord, nous dit-il, on trouva une tête de bœuf : c'était présage de terre fertile, mais de ville laborieuse et sans relâche esclave. Aussi portèrent-ils la ville en un autre lieu. Et là on fit aussi une découverte, celle d'une tête de cheval, signifiant un peuple belliqueux et puissant : sous cet auspice la ville fut fondée en ce lieu »[4]. Eustathe, qui ajoute que la tête de cheval fut exhumée au pied d'un palmier[5], et Servius, dont l'exposé est très confus[6], dérivent, dit-on, du même Timée.

1. Ainsi Heyne-Wagner, dans leur édition de Virgile (1832).

2. St. Gsell, *op. laud.*, I, p. 73, n. 3.

3. Id., *ib.*, p. 382 et 384. De même H. M. Hubbell (*Yale Classical Studies*, I, 1928, p. 181 et suiv.), mais avec prudence.

4. Iustin., XVIII, 5, 15-16 : *In primis fundamentis caput bubulum inuentum est; quod auspicium quidem fructuosae terrae, sed laboriosae perpetuoque seruae urbis fuit. Propter quod in alium locum urbs translata. Ibi quoque equi caput repertum, bellicosum potentemque populum futurum significans, urbi auspicatam sedem dedit.*

5. Eustath., *ad Dionys. Perieg.*, 195 (dans *Geogr. gr. minores* de C. Müller, Paris, 1861, t. II, p. 251) : Οἱ δὲ καὶ τοῦτο περὶ Καρχηδόνος φασιν, ὡς ἄρα οἱ περὶ τὴν Ἔλισσαν, ἧγουν οἱ μετὰ τῆς Διδοῦς, ὀρύσσοντες εἰς πόλεως κτίσιν καὶ βοὸς εὑρόντες κεφαλήν, ἀπέσχοντο τοῦ ὀρύσσειν, οἷα ὀπτευσάμενοι μόχθους καὶ δουλείαν συνεχῆ, ὁ καὶ οἱ βόες πάσχουσι. Ὀρύξαντες δὲ περί που φοίνικα πεφυτευμένον εὗρον κεφαλὴν ἵππου, καὶ συμβαλόντες σημαίνεσθαι σχολὴν αὐτοῖς καὶ παρ' ἄλλων δόσιν τροφῆς, καθὰ καὶ τοῖς ἵπποις, ἔκτισαν ἐν τῷ τοιούτῳ τόπῳ τὴν Καρχηδόνα, καὶ ταῦτα πότιμον ὕδωρ μὴ ἔχοντι· καὶ τάχα διὰ τοῦτο καὶ Καικάβη ἐκλήθη ὡς ἀνωτέρω ἔκκειται (voir p. 168, n. 3).

6. Serv., *ad Aen.*, I, 443 : ... *Quo cum uenissent, sacerdos elegit locum faciendae urbi, quo effosso inuentum est caput bouis. Quod cum displicuisset, quia bos semper subiugatus est, alio loco effosso caput equi inuentum placuit, quia hoc animal licet subiugetur, bellicosum tamen est*

Il y a là une illusion.

Justin donne à la reine fondatrice le seul nom d'Élissa, alors que Timée insiste sur celui de Δειδώ (ou Διδώ), « que lui avaient donné les Libyens dans leur langue, à cause de la longueur de ses courses errantes[1] », et paraît l'avoir fait préférer à la poésie latine, depuis Naevius. Eustathe, de son côté, en introduisant son récit par un pluriel indéterminé (Οἱ δὲ καὶ τοῦτο... φασιν), l'oppose à une brève donnée d'Étienne de Byzance, qui, elle, « est sûrement timéenne[2] ». Carthage, dit le lexicographe, « était nommée la Ville Neuve, et Kadméia, et Oinoussa, et Kakkabè : ce dernier mot, dans la langue indigène (libyenne ou punique? κατὰ τὴν οἰκείαν αὐτῶν λέξιν), désignant une tête de cheval[3] » : on reconnaît l'exacte information (sens de Qart hadasht), l'érudition hellénique (Καδμεία, Οἴνουσσα), qui devraient déjà évoquer Timée, même si l'explication de Καccάβη ne révélait semblable curiosité et même procédé, ou même source, que tout à l'heure celle de Δειδώ.

Aux deux lignes d'Étienne de Byzance se limitent nos certitudes, ou quasi-certitudes, sur la part de Timée dans la tradition qui nous occupe. Il est pourtant fort probable que son récit comportait une part de légende ; mais laquelle? Quoi qu'on doive penser de l'origine et du sens de « Kakkabè[4] », l'interprétation grecque qui en est

et uincit et plerumque concordat, ut ipse plenissime in illo loco [*Aen.*, III, 540] : « *bello armantur equi, bellum haec armenta minantur. / Sed tamen idem olim curru succedere sueti / quadrupedes et frena iugo concordia ferre : / spes et pacis, ait* ». *Illic ergo Iunoni templa fecerunt. Vnde et bellicosa est Carthago per equi omen, et fertilis per bouis.* — Id., *ib.*, 445 : ET FACILEM VICTV *propter bouem : quod licet nunc non dicat, tamen ex historia sumit.* « *Facilem* » *autem copiosam, diuitem : Terentius* « *quam uos facillime agitis* ».

1. Anon., *Tract. de mulieribus*, VI (dans Westermann, Παραδοξογρ., p. 215) : Θειοσσώ · Ταύτην φησὶ Τίμαιος κατὰ μὲν τὴν Φοινίκων γλῶσσαν Ἔλισσαν καλεῖσθαι... καὶ ὑπὸ τῶν Λιβύων διὰ τὴν πολλὴν αὐτῆς πλάνην Δειδὼ προσηγορεύθη ἐπιχωρίως. Cf. Hieronym., *Adv. Iov.*, I, 310 M. — Mais Eustathe prétendait (*loc. cit.*), je ne sais sur quelle base, et en s'étonnant tout le premier de l'absurdité (étant donné la légende qu'il rapportait), que Διδώ, dans la langue indigène, signifiait « meurtrière de son mari ».

2. Geffcken, *Timaios' Geographie des Westens* (*Philol. Untersuch.*, XIII, 1892), p. 73. — Ce savant a rassemblé les textes qui nous occupent, *ibid.*, p. 163-164.

3. Steph. Byz., s. v. Καρχηδών : ... Ἐκαλεῖτο δὲ Καινὴ πόλις καὶ Καδμεία καὶ Οἴνουσσα καὶ Καccάβη (quelques manuscrits écrivent Κάμβη) · τούτῳ δὲ κατὰ τὴν οἰκείαν αὐτῶν λέξιν ἵππου κεφαλὴ δηλοῦται. — Reproduit par Eustathe avant le passage que nous avons rapporté plus haut, p. 167, note 5.

4. Les incertitudes groupées par St. Gsell (*op. laud.*, I, p. 378 ; cf. p. 185, n. 8) se sont plus enrichies qu'éclaircies. Des rapports directs avec le grec sont exclus et par le sens (καccάβη = perdrix ou chaudron, et aussi καccάβα · κρίκος dans Hésychius) et par la formule même d'Étienne de Byzance ; il n'en apparaît pas avec les langues sémitiques (hébreu *kôkâb*, bab. *kakkabu* = étoile). On peut se contenter de rapprochements phoniques plus ou moins rigoureux avec d'autres noms de lieux du domaine phénicien-méditerranéen (*Vicus Caccaba* en Syrie ; *Heraclea Caccabaria*, peut-être en Provence ; Ἀκκαβικὸν τεῖχος, colonie punique

donnée oblige à considérer comme vraisemblablement timéenne la découverte de la tête de cheval sur l'emplacement de la Nouvelle Ville[1]. Le détail du palmier échappe pour l'instant à la discussion. Le premier épisode (celui de la tête de bœuf), au contraire, ne paraît pas pouvoir être attribué à Timée. Comment, en effet, se fait-il que Justin, Servius et Eustathe, qui pourtant en substance nous donnent le même récit, divergent dans leurs interprétations symboliques[2], comme s'ils peinaient à établir nettement l'antithèse? Quelle utilité peut bien avoir la tête de bœuf, puisqu'elle fut négligée par les fondateurs, sans que, d'ailleurs, ce dédain eût fait peser, comme on l'aurait pu craindre, une malédiction sur la fertilité du terroir? Tandis qu'on s'explique bien l'intrusion de l'épisode pour mieux figurer, peut-être aux yeux des Romains, la richesse agricole d'une terre de labour[3]. Enfin, Virgile n'en dit mot.

A moins d'admettre l'audacieux « télescopage » que Servius propose sans sourciller et qu'entérine Mackail[4]. Le commentateur latin affirme, en effet, que, si Virgile a écrit *et facilem uictu*, c'est « à cause du bœuf : car, bien qu'il ne le dise pas ici, il emprunte ce

près du détroit de Gibraltar) : attitude prudente, mais qui ne fait pas progresser la question. Les démarches de la linguistique se sont orientées vers le domaine des langues « méditerranéennes », et particulièrement vers le carien : 1° Une glose sûre donnant car. ἄλα = cheval (cf. Alabanda = Victoire du cheval ; Hullouala = Cheval d'Hyllos ; etc... Les habitants d'Alinda sont dits *Hippini* par Pline, *H. N.*, V, 29, 109), Blau en a déduit car. καϰάβη = tête en rapprochant le nom de ville Ἀλιϰάϰαβος. Voir A. H. Sayce, dans *Trans. of the Soc. of Biblical Arch.*, IX, 1893, p. 116 et 118. On peut noter, en ce sens, par simple curiosité, les formes de v. indien *kakúd-* et *kakúbh* = sommet ; et le crétois ϰύβη = tête (*Et. Magn.* : renseignement procuré par M. Chapouthier). — 2° Mais d'autres s'arrêteront à carien καϰϰάβη = étalon, selon les indications que je dois à la science et à l'obligeance de mon collègue M. Fouché, professeur de phonétique à la Sorbonne. Voir Fr. Ribezzo, dans *Riv. indo-greco-ital.*, 1934, p. 78, qui analyse en κα-καβη, dérivant de méditerranéen *kaba* = cheval de travail, qui se retrouverait en lycien (καβαλοι), lycaonien* (καβαλλα), sicane (καβαλα), étrusque (*cabalio*), pré-grec (καβάλλης), pré-latin (*cabo*), etc... M. Fouché préférerait y voir la jonction de deux éléments : **kak* (s'apparentant au tcherkesse χ*ako* = étalon) + méditer. **kab*.

1. Ainsi la « traduction » de Δειδώ du libyen en grec suppose ou suggère la légende des errances d'Élissa ; en sens inverse, l'interprétation comme grec du nom, peut-être phénicien, de Byrsa a donné naissance à la fable de la peau de bœuf découpée en lanières. La constance du procédé étymologique (ou « philologique ») autour du berceau de Carthage a quelque chose d'assez frappant pour justifier l'hypothèse d'un auteur, ou compilateur, unique.

2. Le bœuf, symbole d'esclavage pour tous trois, ne signifie richesse agricole que pour Justin et Servius ; — le cheval annonce guerre et puissance pour Justin ; soumission, mais guerre, victoire, et souvent (?) concorde pour Servius (qui est hanté par le souvenir d'*Énéide*, III, 540 et suiv.) ; loisir et ravitaillement paresseux pour Eustathe.

3. H. M. Hubbell (*art. laud.*, p. 184) suppose que l'adjonction a pu être faite à un moment où on ne comprenait plus le symbolisme de fertilité de la tête de cheval. Mais voir plus bas notre discussion.

4. Serv., *ad Aen.*, I, 445 (cité plus haut, p. 167, n. 6) ; Mackail, éd. de l'*Énéide* (Oxford, 1930), *ad loc.*

détail à l'histoire... ». Nous avons beau faire très large la part aux dons de suggestion de Virgile et à l'art subtil avec lequel il laisse soupçonner plus qu'il ne l'impose son érudition, nous ne pouvons admettre que ce qui est dit d'un cheval se rapporte à un bœuf, au surplus innommé. D'ailleurs, si Virgile a connu la légende en l'état achevé que nous a transmis Justin (et il est encore plus difficile de le nier que de l'affirmer), il est net qu'il a *voulu* en rejeter la première partie, comme le prouve la double et si nette expression, encore accentuée par la disjonction, par laquelle il affirme qu'en *ce* lieu les Sidoniens reçurent le *premier* présage : ... *quo primum... loco signum...*

Ainsi Virgile, et lui seul, nous semble représenter un état de la légende proche de Timée. C'est donc lui qui, avec Étienne de Byzance, doit être retenu pour étudier cette légende en son aspect premier. On peut, dès maintenant, se demander si l'évocation d'un bois sacré, *lucus*, n'est pas chez lui une noble amplification du palmier à l'ombre duquel, selon Eustathe, parut au jour la tête du cheval fatidique. Mais la question ne trouvera pas pour le moment sa réponse. En tout cas, nous retenons *caput acris equi*, le détail religieux (*Iuno*), l'interprétation symbolique (succès guerriers et vie facile). Peut-on aller plus loin, atteindre à plus de précision, interpréter plus justement, proposer une chronologie? Les monnaies puniques sont seules à pouvoir nous y aider.

* * *

Le type du cheval est constant sur les monnaies émises par l'État carthaginois. Mais, de notre point de vue, il s'impose tout aussitôt une distinction, entre espèces du territoire carthaginois (« puniques ») et monnaies frappées pour circuler en Sicile (« siculo-puniques »).

1° Le cheval en pied est beaucoup plus habituel sur les pièces puniques que le buste de cheval, qui ne figure de règle que sur des espèces minimes de valeur et de dimensions[1]; au contraire dans

1. Le type figurant dans J. Babelon, *Collection de Luynes, Monnaies grecques* (Paris, 1924 et suiv.), n° 3780 (planche CXLIII), est exceptionnel. En dehors de lui, sur de rares petites pièces d'or (Luynes 3752 à 3756) ou d'argent (3781); surtout sur des bronzes moyens ou petits, très répandus d'ailleurs en Sicile. — Nous renverrons de règle à la collection de

les siculo-puniques : le buste est plus fréquent et emplit noblement les revers des tétradrachmes d'argent.

2° Le palmier, absent du plus grand nombre des monnaies puniques, est un élément *nécessaire* du monnayage siculo-punique.

3° L'association tête de cheval-palmier, du même côté de la pièce, *constante* dans les siculo-puniques de grand module, apparaît plus que rare sur du billon de Carthage [1].

Voilà, semble-t-il, les éléments d'une limitation géographique intéressante pour qui cherche à mettre en rapports monnaies et légende. Et quelque raison aussi de penser que l'association tête de cheval-palmier est ancienne dans le récit, « primitive » même si l'on veut.

Mais il y a plus. Là où le cheval apparaît en pied, il est habituel dans les siculo-puniques qu'il marche, galope ou bondisse ; sur les monnaies puniques, il est franchement arrêté, sauf dans les toutes dernières [2], où on le voit au pas. Là où ne figure que la tête de cheval, la plupart des siculo-puniques lui font *montrer les dents*, ce qui n'est *jamais* le cas dans le monnayage punique... N'est-ce pas là l'illustration parlante de l'expression virgilienne, *caput acris equi*? Cheval « ardent » certes ; mais aussi cheval « en action » ; et plus encore, à y bien penser : pourquoi pas cheval « prêt à mordre »? Car, sur les tétradrachmes qui nous arrêtent, la tête de l'animal se présente très nettement de trois quarts et inclinée, dans l'attitude bien connue du coup de dents. Et l'on sait de reste la combativité des chevaux de l'Afrique du Nord.

Mais, quelque degré de vraisemblance que doive acquérir notre hypothèse, il apparaît en tout cas méthodologiquement nécessaire de ne faire état ici que des monnaies siculo-puniques.

* * *

Il faut chercher en elles-mêmes des éléments de datation, bien que la besogne soit délicate : dans le monnayage antique, en effet, des « faces » et des « revers » peuvent être couplés sans être de même

Luynes, qui, reproduisant un grand nombre de variantes, permet les comparaisons les plus précises.

1. Deux petits bronzes seulement dans la collection de Luynes (3870 et 3871).
2. Luynes 3778 et 3779 (tétradrachmes à bord dentelé), 3782 (grand bronze).

date. Cependant, en fondant son jugement sur un assez grand nombre d'exemplaires, on doit arriver, semble-t-il, à une suffisante précision [1].

On utilisera la succession des types du droit (tête d'Aréthuse ; tête d'Héraclès coiffé de la léontè), l'évolution du revers (cheval et buste de cheval), le style du revers (buste de cheval).

Il y a un facteur d'incertitude. S'il est clair que le type féminin du droit n'est pas une Perséphone, mais bien l'Aréthuse d'Événète (qui travaillait aux ateliers monétaires de Syracuse, vers 413-410), ce type a été si longtemps reproduit ou imité en Sicile [2] qu'il ne peut, à lui seul, nous être de grande utilité. En contre-partie, le profil d'Héraclès imberbe, de caractère très appuyé avec son regard profond et son nez de lutteur sous le bourrelet du front, est certainement imité des espèces d'Alexandre le Grand, mort en 323 : mais cela nous reporte aux vingt dernières années de ce monnayage. Et avant?

Nous avons essayé une méthode de recoupement fondée sur une double évolution, de l'avers et du revers :

1° La chevelure de la Nymphe paraît d'abord, conformément au modèle d'Événète, affectionner les bouclettes en vrille étagées au-dessus de la nuque. Ces bouclettes, très nettes, et d'une minutie appliquée sur certains exemplaires, qui semblent de travail plus ancien, sont ailleurs négligées ou moins accentuées ; sur d'autres monnaies, des rouleaux de cheveux plus ou moins lourds tendent à absorber ou font disparaître tout à fait les bouclettes [3].

2° Le toupet de la tête du cheval est toujours rejeté en arrière, comme sous l'effet d'un vent ou d'un mouvement violent. Mais, sur les tétradrachmes au type d'Aréthuse, il laisse retomber devant les oreilles deux mèches plus ou moins fournies (et plus épaisses, semble-t-il, quand l'ensemble du modelé est plus archaïque), tandis

1. Aucun classement précis n'est ordinairement tenté entre les limites 410 et 310 (Head, *Historia Numorum ;* J. Babelon, *Coll. de Luynes ;* etc...). G. F. Hill (*Coins of ancient Sicily,* Westminster, 1903, p. 144), après L. Müller (*Numismatique ancienne de l'Afrique,* Copenhague, 1860, t. II, p. 83), a mis en lumière le repère essentiel : rapport du profil d'Héraclès avec celui des premières monnaies d'Alexandre le Grand.

2. A Syracuse seulement, il est repris par Agathocle (317-310), sous Hicétas (288-279), même sous Hiéron II.

3. Comparer (revers au buste de cheval) Luynes 1468, 1469, 1458 ; — 1459 à 1461 ; — 1465 et 1466 ; — 1463 et 1467 (pl. LIV et LV). — Et, avec le revers du cheval en pied : 1434, 1442, 1433 ; — 1436 1435, 1437 ; — 1438 et 1439 ; — 1444 et 1443 (pl. LIII).

qu'il n'en laisse dépasser aucune sur les pièces au type d'Héraclès [1].

Or, les deux évolutions paraissent à peu près synchrones. Ce qui permet de dater le type d'Aréthuse antérieurement au type d'Héraclès ; et même de distinguer certaines étapes dans la première série.

Et une confirmation s'acquiert si l'on songe que les graveurs de ces pièces — Grecs pourtant d'origine ou de formation, et certains d'un très grand talent — se trouvaient devant un programme fort difficile (la tête du cheval se présentant de trois quarts vers le spectateur, et un peu renversée de biais sur le cou), qui dépasse l'expérience de la sculpture hellénique de bas-relief à la fin du v^e^ siècle. En effet, le Parthénon, au fronton est comme dans la frise, ne connaît que la dénudation des dents par traction sur la bouche, et de profil ; le mausolée d'Halicarnasse y ajoute seulement une crispation des naseaux ; le sarcophage de Sidon, dit « d'Alexandre », reste dans la même tradition, en accentuant la crispation. Il faut attendre la statuette d'Alexandre équestre (au Musée de Naples) pour trouver enfin la position de biais pour la tête du cheval, l'animation du naseau ouvert et crispé à double lobe, ce dernier détail apparaissant sur certains revers des siculo-puniques à la tête d'Héraclès [2]. Encore est-ce une sculpture en ronde bosse. Sur les monnaies grecques de la même période, nulle part ne se voit un cheval *libre* montrant les dents, ni en cette position ni en simple profil [3].

Dans ces conditions, il paraît difficile de faire commencer l'émission des monnaies qui nous intéressent avant le début (ou même plutôt le premier quart) du IV^e^ siècle. Et, en tenant compte des différents indices que nous venons de noter, on se trouve conduit à proposer pour elles, entre 400 et 300 avant J.-C., les étapes suivantes :

a) Tête d'Aréthuse. — Buste de cheval raide, à mèches antérieures épaisses, les naseaux crispés et mal relevés, les dents du

1. Comparer Luynes 1459 à 1461, 1465, 1466, 1468 (mèches épaisses) ; — 1469, 1463 et 1467 (mèches réduites) ; — 1452 à 1457 (sans mèches retombantes).

2. On peut rapprocher aussi la grande tête de cheval en bronze du musée de Naples, toutes dents dehors, avec « naseau double », mais sans flexion sur le côté. D'ailleurs, elle aussi, tête de cheval *bridé* ; et de datation imprécise.

3. Un très beau tétradrachme de Séleucus 1^er^ Nicator, d'ailleurs plus tardif (306-281), présente une tête de cheval montrant les dents, mais *bridé* et orné de cornes de taureau (« Bucéphale ») : Luynes 3265.

haut très découvertes, mais indiquées en fausse perspective, comme un ratelier mal posé [1] ;

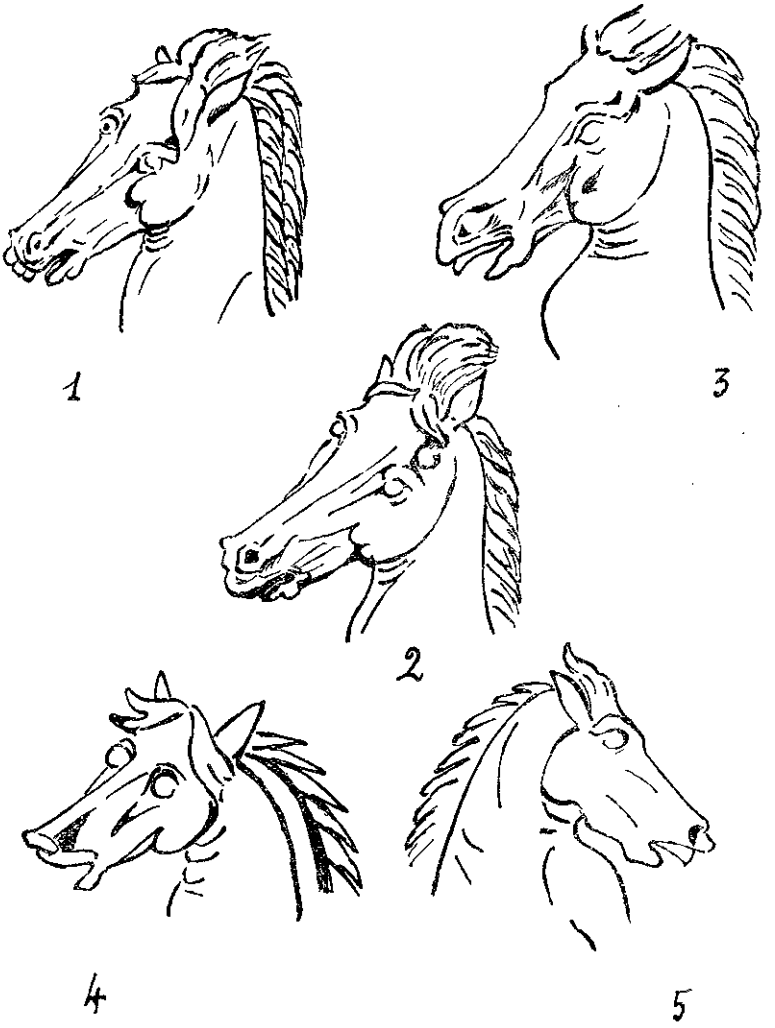
b) Tête d'Aréthuse. — Buste de cheval du plus beau style classique, à mèches antérieures réduites ; la bouche est ouverte avec animation ; mais le graveur a renoncé à montrer les dents de l'animal [2] ;

c) Tête d'Héraclès. — Buste de cheval de style baroque, à cou épais, visage pulpeux, naseau parfois bilobe relevé sur les dents, sans faute grave de perspective. Mais l'ensemble manque parfois de distinction [3].

Ce retour à la dénudation des dents après des tentatives — artistiquement très heureuses — pour y renoncer, c'est la preuve que ce détail a une importance toute spéciale. Soit qu'il réponde au sens général qu'attachaient les Carthaginois à la représentation d'une tête de cheval ; soit qu'il spécifie, à telle ou telle date, une circonstance violente et qui se renouvelle, par exemple une guerre.

La seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable. On sait, en effet, que plusieurs des monnaies siculo-puniques portent, avec ou sans le nom de *Qart hadasht*, l'inscription *Mahanat*, qu'on a interprétée « le Camp ». Si, en face des monnaies particulières aux villes siciliennes dominées par Carthage, on reconnaît en elles les émissions militaires destinées aux armées puniques en campagne, on ne s'étonnera pas du symbolisme de victoire qu'affichent certaines d'entre elles [4]. Et, dans les limites de temps qu'a précisées notre recherche, nous pourrions penser aux campagnes que les Carthaginois menèrent ou soutinrent en Sicile contre Denys l'Ancien (398-396), Timoléon (autour de 340), Agathocle (311-305). C'est ce qui expliquerait aussi que, de façon tout à fait exceptionnelle, certaines monnaies de Carthage même montrent un cheval en pied soit tournant vivement la tête en retroussant les lèvres comme pour mordre, soit marchant vers la droite avec une expression de force en montrant les dents : le dernier type, frappé sur un argent de mauvaise qualité en pièces dentelées [5], paraît dater de la troi-

1. Ainsi Luynes 1460, 1461, 1459 (pl. LIV). — Notre figure 1.
2. Ainsi Luynes 1469, 1458, 1466 (pl. LV et LIV). — Notre figure 2.
3. Par exemple, Luynes 1448, 1452, 1451 (pl. LIV). — Notre figure 3.
4. Victoire couronnant une protomè de cheval bridé (Luynes 1429 et 1430) ou libre (1432) ; ou un cheval libre passant devant un palmier (1444 à 1446) ; cheval nu au galop rattrapé par la Victoire qui le couronne (1447).
5. Luynes 3778 et 3779 (pl. CXLIII).



CAPUT ACRIS EQUI

Monnaies siculo-puniques (1, 2, 3) et puniques (4, 5).
(Les pièces 1, 2, 4 et 5 appartenant à l'auteur; la pièce 3, de la Collection de Luynes, n° 1452.)

sième guerre punique et du siège de Carthage ; l'autre, qui figure sur des bronzes dont bien peu sont très nets et de beau style [1], ne daterait-il pas de la descente d'Agathocle en Afrique (310), ou peut-être de celle de Régulus (256)?

Il faut ajouter que ce cheval punique est toujours, *lorsqu'il montre les dents*, libre et nu, non bridé. Détail d'autant plus notable que, parmi les siculo-puniques, se voit la protomè de cheval bridé ; parmi les petits bronzes de Carthage, la tête de cheval avec muserolle et au piquet : mais alors il n'a point l'attitude offensive.

De toute façon, donc, il s'agit là d'une conception très arrêtée, et qui s'impose par sa franchise et son originalité non seulement dans le monnayage, mais dans tout l'art grec ou hellénisant. Il ne paraîtra pas étonnant qu'en Sicile, et dans le cours du IVe siècle, alors que les populations grecques et puniques étaient si étroitement mêlées [2], ces belles pièces aient suscité ou appuyé une légende de fondation, qui pouvait aussi se réclamer d'un toponyme carthaginois (Kakkabè). Tout semble indiquer que Timée (mort à Syracuse vers 260) recueillit cette légende sous sa forme la plus simple, pour ainsi dire naïve et immédiate ; — il suffit de regarder ces revers monétaires où, sous le dattier, mais projetée en avant-plan et le cou si nettement tranché, cette tête de pur-sang frémit d'ardeur combative : qui n'y verrait le symbole, le présage de la conquérante Carthage? L'admirable n'est pas qu'une légende simple et plastique en soit née ; ni que Timée, enfant du terroir, l'ait reproduite si peu après avec exactitude ; mais que Virgile nous la rende, sans vaines enjolivures, et, par le prestige de trois mots, nous remette comme en présence des monnaies originelles.

* * *

Un symbole monétaire antique n'a pas forcément une valeur religieuse ; une légende ominatoire en a toujours une. Au surplus, si ces monnaies sont de frappe punique, elles hellénisent avec évi-

1. Luynes 3835 et 3837 (pl. CXLVI). Nous reproduisons, fig. 4, un détail d'un meilleur exemplaire (ensemble dans J. Bayet-R. Thouvenot, *Histoire romaine*, Paris, 1925, p. 68). Les plus belles monnaies de ce type (peut-être les plus anciennes) donnent à l'animal un aspect impatient, le pied droit de devant levé.

2. Sur les commerçants carthaginois installés en 398 à Syracuse, voir Diod. Sic., XIV, 46, 1.

dence dans leurs types et sont destinées à circuler en pays plus qu'à moitié grec ; mais, si la légende se présente à nous sous un patronage hellène, qui nous dit qu'elle ne comporte pas des éléments sémites? ou libyens?... Les données mêmes du problème excluent toute solution sûre.

Mais elles suffisent à limiter les curiosités. On ne saurait proposer ni à la légende ni aux monnaies une explication fondée sur des faits latins, même appuyés de vagues généralités indo-européennes ou prétendues telles. Intéressantes en soi, ces investigations resteront toujours sans objectivité : tel est le mémoire, si riche pourtant, de H. M. Hubbell[1], qui, se fondant en particulier sur le sacrifice de l'*October equus*, conclut à un symbolisme de fertilité, ou plus généralement de fécondité[2]. La méthode doit être tout autre, et plutôt viser à déterminer les faits et à les classer que prétendre à formuler une vérité, de toute façon inaccessible.

L'analyse des faits puniques apporte quelques indications. D'abord qu'il n'y a pas liaison entre cheval et palmier : le palmier emplit à lui seul plusieurs revers de l'argent siculo-punique. On serait tenté de penser que sa présence obligatoire sur ces monnaies

1. *Horse sacrifice in antiquity* (dans *Yale Classical Studies*, I, 1928, p. 181-192).

2. Encore y aurait-il beaucoup à dire sur ce « cheval de guerre » tué « à coups de javelots » au Champ de Mars (Polyb., XII, 4 b). La thèse de W. Mannhardt (*Mythолog. Forschungen*, dans *Quellen und Forsch. zur Sprach-und Culturgesch. der germ. Völker*, LI, Strasbourg, 1884, p. 156-201) sur Mars dieu agraire a fait vaillamment son temps et semble dépassée. Les seuls faits à retenir ne sont pas probants : une tête de jument (ou d'ânesse) est-elle placée dans un jardin pour le féconder ou en éloigner fléaux et parasites (Palladius, *De r. r.*, I, 35, 6. Mais cf. Plin., *H. N.*, XIX, 10, 180)? Le sens apotropaïque et quasi militaire paraît préférable : ainsi la tête de l'*October equus* est fixée en pleine ville au mur de la *Regia* ou de la tour Mamilia par le parti qui l'a conquise (valeur analogue, de conjuration des maléfices, en Moldavie, en Allemagne : cf. Chr. Petersen, *Die Pferdeköpfe auf den Bauerhäusern, besonders in Norddeutschland*, Kiel, 1860. Position assez confuse de M. Delcourt, *Stérilités mystérieuses et naissances maléfiques dans l'Antiquité class.*, Liége-Paris, 1938, p. 86-87). Les ingrédients dont aux Palilies on fait fumigations, et où se mêle à la cendre des veaux à naître sacrifiés aux *Fordicidia* le sang de l'*October equus* conservé par les Vestales, ont pour but la purification (non la fécondité), et celle des troupeaux et des étables sans doute, mais des hommes aussi. Si Festus (s. v. *panibus*) dit que le sacrifice du cheval aux ides d'octobre se fait *ob frugum euentum* (et la date est singulière ; mais qui peut interpréter, « pour la conservation des récoltes engrangées »? !), la « preuve » qu'il en donne — les pains dont est couronnée la tête du cheval sacrifié — est de sens très incertain ; et il ajoute, cultivant l'antithèse que nous rencontrons dans Justin : « *Et equus potius quam bos immolabatur quod hic bello, bos frugibus pariendis est aptus* », selon la théorie qu'on sacrifie à un dieu (mais ce serait Mars !) l'animal dont il a à se plaindre (la truie à Cérès, le bouc à Bacchus. Mais Mars est-il l'ennemi du cheval?). Évidence d'une singulière confusion d'esprit chez les Latins touchant ces vieilles cérémonies. Mais non moindre chez les Grecs : Timée, qui nous intéresse tout spécialement ici, n'y reconnaissait-il pas une vengeance symbolique contre le cheval de Troie (Polyb., *loc. cit.*) ! On voit à tout le moins qu'une idée de fertilité était bien loin de sa pensée.

a un sens ethnique : symbole parlant aux yeux des Grecs du peuple qui les émet (φοῖνιξ = Phénicien ou punique — palmier-dattier)[1]. Mais il faut faire aussi la part du goût artistique[2]. Équilibrant la composition, quand il se dresse de toute sa hauteur derrière un cheval bondissant, le palmier s'offre menu et comme lointain (mais toujours bien proportionné en soi et de détail soigné) derrière le buste du cheval : en exergue et tenant lieu d'une inscription? ou rappel pittoresque du bel arbre des monnaies précédentes? En tout cas, sans prétendre suggérer le détail légendaire qui nous a été transmis.

Et puis : que l'on pose la question de la légende comme telle ou celle du sens religieux de l'*omen*, il nous faut considérer chez les Puniques, non la tête de cheval, mais le cheval lui-même. Puisque le buste sur ces monnaies apparaît simple réduction d'une bizarre protomè, qui tranche le corps de l'animal (bridé ou non) par son milieu, et que cette protomè n'est elle-même qu'abréviation du cheval tout entier, qui s'élance sur maint tétradrachme siculo-punique. De ce nouveau point de vue, les médailles des Puniques en Sicile ne doivent pas être distinguées du monnayage propre de Carthage. Les conséquences en sont sérieuses. Il n'y a plus, en effet, à tenir compte du toponyme *Kakkabè*, s'il signifie bien, comme le prétend Étienne de Byzance, « tête de cheval » ; sinon comme d'un appui secondaire cherché à la légende, d'une sorte de justification, fondée ou non linguistiquement[3], en tout cas émise *a posteriori*. Second détail de la fable qui échappe à l'hypothèse d'une réalité punique ; et avec lui le symbolisme, fort probable pourtant dans la légende, qui joue sur tête = capitale[4].

Mais la question de sens religieux reste intacte. Un culte du cheval, peut-être très ancien, semble attesté chez les Phéniciens

1. Cf. L. Müller, *Numism. anc. de l'Afr.*, II, p. 118. St. Gsell ne semble pas avoir remarqué que le palmier, rare sur les monnaies puniques, figure *toujours* sur les siculo-puniques. D'où sa simple remarque, que cet arbre « devrait avoir un sens symbolique, que nous ne saurions préciser » (*op. laud.*, IV, p. 369).

2. M. Jean Babelon, conservateur du Cabinet des Médailles, met l'accent sur cette volonté de pittoresque chez les médailleurs. Mais la constance du motif sur les pièces *puniques* en *Sicile* me fait croire à un rébus, d'abord ; sans exclure, il va de soi cet autre aspect de la question.

3. Et plutôt non : voir plus haut, p. 168, n. 4.

4. Voir l'article d'Eug. S. Mc Cartney, *The omen of the buried Horse's Head in Vergil's Aeneid* (*Classical Journal*, juin 1927, p. 674-676), d'ailleurs extrêmement sommaire, même sur ce point.

par le nom propre Abdsasam = « Esclave des chevaux »[1]. Il n'étonnerait donc pas que l'animal fût devenu emblème divin. Mais de qui?

L. Müller proposait le dieu de la mer, tout en préférant celui de la Libye[2]. Mais cette dernière suggestion ne repose sur rien d'autre que des impressions[3]. La première, au contraire, est fort recevable. Non seulement maints témoignages attestent la diffusion en territoires puniques d'un culte du dieu des mers, et l'importance particulière qu'y attachaient généraux et navigateurs[4]; mais Hérodote prétend que c'est aux Libyens que les Grecs avaient emprunté leur Poseidôn[5]. Libyen ou Tyrien, ou syncrès locale, ce dieu est en tout cas étroitement lié à Triton, comme le prouve la formule du traité juré en 215 entre Hannibal Barca et Philippe V de Macédoine[6]; et, par suite, géographiquement fixé aux abords du lac Tritônis (la petite Syrte), en un terroir de riche fermentation légendaire gréco-punique[7].

On sait de reste ce que représente pour les Hellènes Poseidôn Hippios; comment il créa et fit bondir le cheval par rivalité contre Athéna; comment il se fit étalon pour atteindre Démèter... Sans même vouloir rappeler l'emploi quasi-rituel par les poètes dramatiques d'Athènes des métaphores et images nautiques dans la description de scènes équestres. — Mais cette étroite union du maître des eaux et du cheval pourrait être beaucoup plus ancienne, et moins grecque que méditerranéenne, à en juger d'après le célèbre

1. *C. I. S.*, I, nos 46 (p. 68), 49, 53, 93 (l. 3, p. 111), les trois premières inscriptions de Larnaca ou des environs, la quatrième peut-être d'Idalion. E. Renan interprétait « des chevaux sacrés du Soleil ». Mais cette précision du dieu semble imprudente. Cf. Ad. Lods, *Israël des origines au milieu du VIIIe siècle* (Paris, 1930), p. 283 et 287.

2. *Numismatique ancienne de l'Afrique*, II, p. 115.

3. La vocation équestre des populations indigènes de l'Afrique du Nord, la qualité et le nombre des chevaux barbes élevés chez les Numides ou sur le territoire de Carthage... Mais aucun texte n'appuie cette hypothèse. Voir, sur les origines (postérieures à nos monnaies) des attributs figurés de l'Afrique : E. Babelon, *Alexandre ou l'Afrique?* (dans *Aréthuse*, I, 1924, p. 96 et suiv.); Fr. Cumont, *Tête de marbre figurant la Libye* (*Monuments Piot*, XXXII, 1932). Développements aux temps romains : J. Bayet, *Un bas-relief de Sour-Djouab et l'iconographie des provinces sous l'Empire* (*Mélanges d'arch. et d'hist de l'École française de Rome*, XLVIII, 1931, p. 40 et suiv.).

4. St. Gsell, *op. laud.*, IV, p. 336-337.

5. Herodot., II, 50.

6. Polyb., VII, 9.

7. Sur l'étroite union de Triton avec l'Afrique (il est dit époux de Libyè par Apollonios de Rhodes, IV, 1742), voir J. Bayet, *art. cité*, p. 61 et suiv. et 66 (où l'on trouvera les références).

cachet crétois (du Minoen Récent I), qui figure, en avant-plan d'un navire mâté dont les rameurs apparemment poussent la course, un cheval gigantesque tout debout, d'allure « divine », harnaché cependant [1]. Les bas-reliefs assyriens du palais de Khorsabad (fin du VIIIe siècle) offrent des navires dont la proue se termine uniformément en tête de cheval, la poupe en queue de poisson relevée [2]. On sait enfin que la monnaie de Tyr (métropole de Carthage) figure « Melqart » barbu parcourant les flots poissonneux sur le dos d'un cheval ailé à queue de monstre marin [3]. Est-ce donc un hasard si, devant Himéra, en 480 (?), le général punique Amilcar avait préparé un sacrifice somptueux à « Poseidôn » pour le jour même où il attendait le secours de la cavalerie sélinontine [4]? En tout cas, une vingtaine d'années plus tard, la quatrième Pythique atteste avec quelle fermeté la poésie grecque rattachait à la Syrte et à son hôte divin, Triton, la légende de l'Argonaute Euphamos, « fils princier de Poseidôn, dieu des chevaux », et de ses descendants, appelés à « échanger les dauphins aux courts ailerons contre les cavales agiles, les rames contre les rênes » et à « guider l'ouragan des chars » [5].

Si nettement préparée à date ancienne et de tant de côtés divers, il est invraisemblable que l'assimilation du dieu punique des eaux avec le Poseidôn des Grecs ne se soit pas précisée encore dans les siècles suivants, où justement les « formes divines » des Hellènes s'imposent avec force à Carthage [6]. Et nous serons ainsi conduits à

1. Contre l'interprétation de G. Glotz (*La civilisation égéenne*, Paris, 1923, p. 193 ; fig. 28, p. 194) : « l'arrivée du cheval en Crète ». — Sur l'animal sacré « charmé » ou dompté, et qui, avant de devenir pur symbole, est figuré attelé, attaché à une colonne ou tenu en laisse, voir les belles remarques de Ch. Picard, *Les origines du polythéisme hellénique : l'art créto-mycénien* (Paris, 1930), p. 79 et suiv. et, surtout, 104 et suiv. Cf., plus bas.

2. E. Pottier, *Musée du Louvre : les antiquités assyriennes* (Paris, 1917), nos 43-45 et pl. 20. Et dans les flots, parmi quantité d'êtres aquatiques, passe le dieu Dagon, tête barbue coiffée de la tiare à cornes de taureau, et corps de poisson : presque le Triton des Grecs (voir plus bas, et n. 3).

3. A partir de 420 environ, et jusque 275 av. J.-C. (Luynes 3212-3218 et 3221-3225). Le nom particulier du dieu ainsi représenté reste incertain (J. Babelon), mais son identification à Melqart n'est point douteuse. Cf. S. H. Langdon, *Semitic Mithology* (*The Mythology of all races*, V, Boston, 1931), p. 51 et fig. 30. On remarquera que ce type monétaire remplace celui du dauphin (Luynes 3208-3201), qu'il intègre (sous les flots que parcourt Melqart) ; et peut être « représenté » ou abrégé par le seul hippocampe ailé au-dessus du dauphin (Luynes 3219-3220). Et, d'autre part, qu'une telle figure peut évoquer aux yeux d'un Grec presque autant Triton que Poseidôn.

4. Diod. Sic., XI, 21, 4-5.

5. Pind., *Pyth.*, IV, 80 et 29-32. La victoire pythique d'Arcésilas IV, roi de Cyrène, date de 462.

6. Voir E. Pais-J. Bayet, *Histoire romaine, des origines à l'achèvement de la conquête*, 2e éd. (Paris, 1940), p. 221 et 222 et suiv. — Sans parler de Déméter et Perséphone qui, emprun-

attacher une réelle importance à un texte isolé, mais curieux, d'Apollonios de Rhodes. Comme les Argonautes se trouvent perdus sur le rivage des Syrtes, les trois « héroïnes », protectrices de la Libye, apparaissent à Jason endormi et lui dispensent un oracle obscur valable « à l'heure où Amphitrite dételera le char de Poseidôn ». Il vient de le rapporter à ses compagnons anxieux, lorsque « de la mer sur la terre ferme bondit un cheval prodigieux, puissant, dont le cou agitait bien haut une crinière d'or ; et vite, ayant secoué de ses membres l'eau marine qui le trempait, il s'élance au galop, les pieds aussi rapides que le souffle des vents[1] » ; guide imprévu qu'ils suivront, en portant leur vaisseau, à travers les terres africaines. Il est étrange, sans doute, qu'un cheval représente seul l'attelage (ἅρματα) de Poseidôn ; mais on ne peut se défendre justement d'évoquer telle ardente figurine des monnaies puniques contemporaines (ou du siècle précédent), d'un bel animal qui s'ébroue, seul et libre. Nous n'excluons même pas que, de façon directe ou par un intermédiaire, Apollonios se soit inspiré de ces revers pour sa brillante esquisse. Mais, de toute façon, un demi-siècle après Timée, il représente le même courant de pensée, curieuse des réalités carthaginoises et prenant plaisir à les faire entrer en de beaux récits d'allure hellénistique. Même si l'on doutait que l'emblème du cheval eût originellement accompagné le dieu punique des mers, on devrait, pour la période qui nous occupe (IVe-IIIe siècle), tenir le fait pour plus que vraisemblable, pour quasi-certain.

Mais il ne suffit pas à justifier une hypothèse, assez séduisante cependant pour qu'on la formule : dans la dernière série des tétradrachmes siculo-puniques, le profil tout hellénique d'Héraclès ne déguise-t-il pas Melqart, non point Melqart en général (comme de règle), mais ce dieu marin coureur des flots qui figure sur les monnaies de Tyr[2], et auquel le cheval de l'avers serait aussi légitimement dédié qu'à Poseidôn?

tées par les Carthaginois aux Siciliotes, conservent bien entendu chez eux leur physionomie hellène, il suffit de rappeler l'autel votif punique de Sulcis (Sant-Antioco en Sardaigne) où Melqart, Baal-Hamman et sans doute Ashtart apparaissent sous les traits d'Héraclès, Kronos et Aphrodite (A. Taramelli, *Not. d. Scavi*, 1919, p. 151 et suiv.).

1. Apollon. Rhod., IV, 1365-1368.

2. Et qui a, lui aussi, un caractère guerrier : il tient arc et flèches. L'art grec et gréco-étrusque a suivi l'inspiration sémite en figurant la navigation d'Héraclès (= Melqart) : J. Bayet, *Herclé* (Paris, 1926), p. 186-192.

Admis de toutes façons que le dieu punique, ou libyen, des eaux a pu, a même dû, s'accompagner de cet animal. Mais il n'est pas le seul. Les sémitisants penseront plutôt, et spontanément, au Soleil, à ses chevaux, au culte qui s'attachait à eux. Bien attesté en Babylonie[1], il eut ses fervents jusqu'en Judée, malgré la jalousie de Iaveh[2]. Une monnaie de Tyr présente Melqart, dont le mythe paraît bien solaire[3], sur un char à quatre chevaux[4]. Mais à Tyr, puis à Carthage, le dieu du Soleil prit, semble-t-il, le nom de Sêd, « le Chasseur », personnification d'un des aspects secondaires de Melqart[5], sans pour cela cesser d'être la principale divinité mâle des Puniques[6]. Il est vrai qu'aucun texte ne nous assure la consécration de chevaux au Soleil à Carthage même ; qu'aucun récit hellénique ne nous révèle, comme pour le dieu de la mer, ne fût-ce que la tendance à une représentation commune (ou analogue) de la divinité sémite et de celle des Grecs : ce qui pourrait au moins faire supposer une telle consécration[7]. Mais, à défaut de témoignages écrits, il reste les monnaies.

Non pas, à vrai dire, les siculo-puniques ; mais celles de Carthage. Il y en a de très frappantes, au moins depuis le milieu du IIIe siècle. Certaines, d'or, d'argent et de bronze, présentent au-dessus du cheval un disque globuleux, radié, encadré des deux uraeus protecteurs des divinités égyptiennes[8] : à coup sûr image sacrée du

1. Voir déjà A. Jensen, *Kosmologie der Babylonier* (Strasbourg, 1890), p. 108 et suiv.

2. Char et chevaux de bronze consacrés au Soleil à une porte du Temple de Jérusalem et détruits par Josiah : II *Rois*, 23, 11 (cf. *ibid.*, 11, 16). Faut-il en rapprocher les chars et chevaux de feu qui entourent Élie (II *Rois*, 2, 11) et Élisée (*ibid.*, 6, 17)?

3. St. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, IV, p. 311-313.

4. E. Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale : les Perses Achéménides, etc.* (Paris, 1893), p. 322, n° 2201.

5. S. H. Langdon, *Semitic Mythology*, p. 54 ; cf. p. 55.

6. S. H. Langdon, *ibid.*, p. 53, pose comme certaine l'égalité Baal-Hamman = Sêd Melqart. Cf., sur d'autres bases, St. Gsell, *op. laud.*, IV, p. 284 et suiv. et p. 311-313.

7. Outre Poseidôn et les Fleuves, Hélios seul apparaît nommément chez les Grecs bénéficiaire du sacrifice de chevaux : soit le quadrige que chaque année les Rhodiens précipitent pour lui dans la mer (Fest., s. v. *October equus*, p. 190 L.), soit les chevaux qu'on lui immole au Taléton, sommet du Taygète (Paus., III, 20, 4. Le sacrifice que Festus, *loc. cit.*, nous dit consacré par les Lacédémoniens aux Vents sur le mont Taygète est-il distinct de cette cérémonie?). Cf. S. Reinach, *Mythes, cultes et religions*, IV, p. 48 ; et III, p. 62 et suiv., 132 et suiv. — Même « vocation » des chevaux aux eaux et au soleil chez les Perses. Sur les chevaux « Néséens », blancs, consacrés au Soleil ou réservés au Grand Roi : Herodot., I, 189 ; VII, 40 et 55. Voir plus bas, p. 185.

8. Luynes 3746-3748 (or ; chaque tête d'uraeus surmontée d'un petit disque) ; 3761-3762 (argent) ; 3782, 3786, 3787 (bronze ; un petit disque au-dessus de chaque uraeus) ; 3783-3785 et 3843 (bronze). — Cf L. Müller, *op. laud.*, II, nos 63 (p. 85), 87 (p. 87), 91, 99 (p. 88), 132, 143, 146 (p. 93).

soleil. D'autres pièces, à la même place, gravent un soleil au naturel, d'orbe réduit, avec de longs rayons[1]. D'autres, enfin, font figurer une petite étoile devant le cheval (qui tourne la tête), sous le poitrail[2]. Le buste de cheval apparaît aussi avec l'étoile, soit au-dessus du chanfrein[3], soit devant le cou[4]. Ces derniers exemplaires ne laissent pas de troubler : si « l'étoile » est chargée d'évoquer le soleil, il faut réduire sa signification à l'un de ces symboles d'exergue qui n'ont à l'ordinaire pas grande portée religieuse ; s'il s'agit bien véritablement d'une étoile, doit-on aller jusqu'à supposer qu'elle est l'étoile du matin, en liaison intime avec le soleil, et que le cheval évoque le dieu lui-même? La déduction serait fort aventureuse. Il faut songer que le nombre des types est restreint, que le même « soleil » figure incidemment au-dessus d'un taureau (monnaie, il est vrai, d'attribution incertaine[5]). Il n'en reste pas moins une impression fort nette de symbolisme religieux homogène[6]. Et l'on irait même volontiers plus loin, si, à défaut même du soutien des textes, le signe solaire apparaissait à une date plus haute et sur les monnaies siculo-puniques, s'il n'était devenu avec évidence « vague signe sacré et prophylactique[7] ».

Cheval de « Poseidôn » ou du Soleil... Mais le peu que nous connaissons de la religion punique laisse imaginer d'autres hypothèses (que veut dire cette petite tête d'Hermès accompagnant sur une monnaie l'image du cheval[8]? qui est en fait le « Démon » des Carthaginois[9]?) — toutes gratuites, certes, et qui donc ne seront point proposées, puisqu'elles échappent à la discussion[10]. Et, d'autre part, il est tout de même gênant[11], si l'on songe à un animal divin

1. Luynes 3771-3772 (argent) ; 3827, 3833, 3834 (l'astre, à la même place, ressemble plus à une étoile). — Cf. L. Müller, *ibid.*, nos 122 et 126 (p. 90-91). — Un prince numide, Masinissa ou Micipsa, a repris le symbole (Luynes 3933).

2. Luynes 3775-3776 (argent).

3. Luynes 3847 (bronze).

4. Luynes 3869 (bronze).

5. Luynes 3888-3890 (bronze). Ces pièces ont été attribuées par L. Müller à la Sardaigne, et quand cette île n'était plus sous la domination punique.

6. Il faut noter en ce sens, à la même place, le croissant enfermant le disque (lune-soleil?) sur le type L. Müller, *op. laud.*, II, n° 183 (p. 96).

7. St. Gsell, *op. laud.*, IV, p. 359 ; cf. p. 284.

8. L. Müller, *op. laud.*, Suppl., n° 123 a (p. 48).

9. Invoqué dans le traité entre Hannibal et Philippe V de Macédoine.

10. Comme même (bien que tellement plus précise) la donnée sur les Sallentins qui brûlaient vivant un cheval à leur « Jupiter Menzana » (Fest., s. v. *October equus*, p. 190 L.) : au dieu suprême d'une région qui pratiquait l'élevage des chevaux?

11. Voir cependant plus haut, p. 180, n. 1, et *infra*, p. 188.

en soi, de noter les types monétaires où le cheval est au poteau, ou harnaché (fait rare, il est vrai) en bête de selle, comme par une notation naïve de la vie des camps. Sans compter que le détail d'où nous sommes parti, la dénudation des dents, ne s'en explique pas davantage.

Une autre voie reste ouverte. En interrogeant la Bible, on saisit à travers descriptions et métaphores ce que représentait le cheval pour les populations sémitiques : force et rapidité et ardeur au combat [1]. C'est le cheval de guerre, celui des Assyriens ou des Philistins, qu'évoque le livre de Job ; l'animal qui piétine, dont la peau frissonne, dont les naseaux s'ouvrent et hennissent [2]. Si, blanc, le cheval fait prévoir la victoire, un effrayant symbolisme s'attache aux autres couleurs : le roux annonce sang et vengeance, le noir et le moucheté les plus sinistres calamités, la guerre et sa séquelle de peste et de famine ; les légendes et les dictons qui, chez les Grecs et dans notre propre folklore [3], révèlent le cheval infernal sont chargés d'une moindre épouvante. Et l'on doit penser qu'une puissance céleste meut ces redoutables agents (ou messagers) de destruction : même si l'*Apocalypse* de Jean n'en témoignait pas, il suffirait, pour l'induire, des apparitions de chars et chevaux célestes contre les ennemis des Hébreux [4].

Une seconde image est presque aussi saisissante : celle de l'étalon qui, sans cesse hennissant, représente en sa bestialité l'homme incontinent [5]. Le langage populaire, la main des artistes ont saisi la physionomie de l'animal en rut [6]. Mais trop particulière pour être ici retenue ; et sans résonance religieuse, semble-t-il. Même un symbolisme de fécondité en paraît exclu. Elle n'est donc pas à utiliser jusqu'à plus ample informé.

Au reste, ces hennissements, plus ou moins aigus ou sourds,

1. Cf. H. Lesêtre, dans F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, II (Paris, 1899), s. v. *Cheval* ; T. K. Cheyne-J. Sutherland, *Encyclopaedia Biblica*, II (Londres, 1901), s. v. *Horse*.

2. *Job*, XXXIX, 18, 26. C'est le cheval de guerre (« arabe ») des Assyriens que leurs bas-reliefs militaires figurent si souvent le naseau aigu et même les dents découvertes. Type analogue, on le sait, sur les sarcophages clazoméniens.

3. Voir L. Malten, *Das Pferd im Totenglauben* (dans *Arch. Jahrb.*, XXIX, 1914) ; Eug. Rolland, *Faune populaire de la France*, IV, 1 (Paris, 1881), p. 198-200.

4. II *Macch.* 5, 2, 3 ; cf. *Hab.*, III, 8.

5. *Jér.*, 5, 8 ; *Ézech.*, 23, 20 ; *Ecclésiastique*, 33, 6.

6. Italien *gangheggiare* = « renverser les lèvres comme un roussin qui a senti la jument ». Cf. sépia d'Eug. Delacroix (coll. Léouzon-le-Duc) : « Étalon barbe en rut » : reproduite dans R. Escholier, *Delacroix*, I (Paris, 1926), p. 206.

hinnitus fremitusque, pouvaient chez les Sémites faire l'objet d'une science, comme chez les Germains[1], chez les Gaulois peut-être[2]. Mais nous n'en savons rien, et cette science supposée de toutes façons nous échapperait. Une anecdote, dont le fond n'est peut-être pas tout indo-européen, invite à la prudence : Cyrus, dit-on, fut désigné roi par le hennissement d'un cheval en rut[3] ; mais l'*omen* ne fait pas état de la cause (provoquée) du présage ; ce qui compte, c'est que l'étalon hennisse au Soleil levant, auquel il est consacré, et que le ciel approuve de ses éclairs et de son tonnerre. Nous voici ramenés à ne point prendre un moyen comme fin. Solaire, poseidônien ou militaire, le cheval de Carthage, s'il hennit, à plus forte raison s'il est *représenté* hennissant (l'est-il sur les monnaies qui ont fixé notre attention[4]?), révèle son dieu ou appelle à lui.

* * *

Il est temps de revenir à Timée et à Virgile, puisque, quel que soit le point de départ sémite, la légende de la fondation de Carthage est grecque.

Or, si les Hellènes attribuent aussi bien le cheval à Poseidôn ou Hélios, le « présage » donné par cet animal est pour eux normalement guerrier[5] (quoi d'étonnant? ils ne cherchent pas en lui une bête de travail) ; et leur expérience des Barbares ne les détourne pas d'une telle interprétation : il suffit de lire la dédaigneuse critique que Polybe réserve à Timée, coupable d'avoir risqué une interprétation historique de l'*October equus*[6]. Transportons-nous dans la

1. Tac., *Germ.*, 10. Cf. L. Hopf, *Thierorakel und Orakelthiere in alter und neuer Zeit* (Stuttgart, 1888), p. 26 et suiv.

2. Horat., *Epod.*, IX, 17 : *Ad hunc frementis uerterunt bis mille equos / Galli canentes Caesarem.* Ussani interprète ce détail en le rapprochant du choix de Cyrus comme roi.

3. Herodot., III, 84-86 ; Justin., I, 10, 4-8 ; Min. Fel., *Oct.*, 18, 6 ; Amm. Marc., XXIII, 6, 36 ; Symmach., *Laud. in Valentinianum*, I, 9.

4. Sur beaucoup de monnaies *puniques* où le cheval se dresse, bouche ouverte (sans que le détail des dents soit visible), l'interprétation n'est pas impossible. Elle est douteuse pour le type de notre fig. 4, très improbable pour le type fig. 5 ; la position du cou et les réalisations les plus anciennes des autres types (1 et 3) l'excluent pour les siculo-puniques.

5. Interprétation très nette d'un prodige à Crésus : Herodot., I, 78.

6. Polyb., XII, 4 b, 2-3 : « Rien de plus puéril que cette explication d'après laquelle il faudrait nécessairement que tous les barbares descendissent des Troyens ; car tous ou presque tous les barbares, au moment de commencer la guerre ou lorsqu'ils vont livrer quelque combat décisif, ont coutume d'immoler un cheval qui, par la manière dont il tombe, leur fait

Sicile du IVe siècle, où la guerre sans cesse recommence contre les Puniques ; un Grec, mis en présence d'un de ces tétradrachmes de l'armée adverse, renoncera-t-il à cette conception quasi universelle alors qu'au revers figure l'image précisément la plus nette et la plus expressive dans tout l'art grec du cheval en position offensive?

Virgile a mis l'accent à trois reprises sur la puissance militaire de Carthage[1] : que ce soit tradition hellénique ou, de la part d'un Romain, adresse semi-diplomatique pour accroître le mérite de Rome victorieuse tout en la justifiant d'avoir écarté défensivement un danger redoutable. Dans les deux cas, il est vrai, où il s'agit de Carthage même, est jointe l'idée de richesse (plutôt de grandes ressources) ou de vie facile. Mais elle domine si peu que Silius Italicus, démarquant les vers de l'*Énéide* sur la fondation de Carthage, la laisse perdre[2] :

> *Condebat primae Dido Carthaginis arces...*
> *Ostentant caput effossa tellure repertum*
> BELLATORIS EQVI, *atque omen clamore salutant.*

Et, d'ailleurs, à quel dieu Virgile rapporte-t-il l'*omen*? Ni à Neptune, ni à un Apollon solaire ; mais à Junon, qui l'a provoqué et par lui a fixé l'emplacement de son temple[3]. Non pas d'ailleurs la déesse matrone des Romains. Le poète, dès le début de son épopée, a soin de prévenir toute erreur, et de préciser même sous quelle forme il se la représente : c'est Carthage, nous dit-il, qui garde « ses armes, son char[4] ». Ainsi une déesse guerrière.

Mais aussi, à coup sûr, la maîtresse de Carthage, celle que nous appelons Tanit Péné Baal[5]. Et Tanit n'est autre que l'antique Ashtart[6], ou l'Ishtar des Babyloniens. Mais on sait combien d'as-

présager l'avenir. » Cf. Isidore de Séville, *Etym.*, XII, 1, 44. — De nombreux faits indo-européens (voir L. Hopf, *op. laud.*) confirment ce jugement.

1. *Æn.*, I, 14 (*Carthago... diues opum studiisque asperrima belli*) ; 444 et suiv. (*sic nam fore bello / egregiam et facilem uictu per saecula gentem*) ; cf. IV, 36 et suiv. (*Africa triumphis / diues*).

2. *Pun.*, II, 406 et 410 et suiv. Lui non plus ne souffle mot de la découverte précédente d'une tête de bœuf.

3. *Æn.*, I, 446.

4. *Æn.*, I, 16-17. Et Ovid., *Fast.*, VI, 46. Cf. St. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, IV, p. 258, n. 2. — Sur le caractère guerrier de certaines « Junons » *d'Italie* : J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain* (Paris, 1926), p. 75-78.

5. St. Gsell, *op. laud.*, IV, p. 255-258. On sait que les Romains, relevant Carthage, donnèrent à la nouvelle colonie l'épithète *Iunonia*.

6. Voir Langdon, *Sem. Myth.*, p. 53, qui affirme la correspondance du groupe divin Sêd +

pects divers revêtait cette unique divinité : Dame, Mère féconde, déesse d'amour, dompteuse de fauves, les Grecs pouvaient y reconnaître, en leurs catégories précises, soit Héra, soit Aphrodite, soit Artémis [1] ; sans même parler de ses aspects astraux comme étoile du matin ou étoile du soir [2], et de ses rapports, incertains, avec la lune [3]. Mais Virgile n'a pas eu tort, certes, de lui attribuer une mise et des fonctions guerrières : c'est l'une des deux faces maîtresses de son activité [4], et qui suggère à l'hymnologie babylonienne les plus fortes images pour dépeindre Ishtar [5]. Au surplus, Carthage même pouvait offrir au poète latin une documentation, pour nous presque toute disparue, mais dont il nous reste des « témoins » : récit d'Hérodote sur la cérémonie annuelle où une jeune fille armée et montée sur un char comme « Athéna », et représentant selon toute vraisemblance la déesse, faisait le tour du lac Tritônis [6] ; monnaies puniques où s'offre le profil d'une déesse casquée toute ressemblante à Athéna [7]. Au revers de ces pièces, le cheval ; et, sur d'autres, le symbole bien connu de Tanit surmonte l'animal [8] ; sans compter celles sur lesquelles le soleil n'est point si sûr qu'il faille exclure d'y voir la brillante étoile d'Ishtar [9]. Il n'y aurait certes point là d'indices suffisants pour associer le cheval à Tanit, comme à « Poseidôn » ou au Soleil, et pour prétendre qu'il l'évoque sur les monnaies

Tanit (à Carthage) au couple Melk + Ashtart. St. Gsell (*loc. cit.*) arrive à la même identification, mais de façon plus sinueuse et un peu floue.

1. St. Gsell, *op. laud.*, IV, p. 255 et suiv. et 241, n. 10 (cf. la plaque de terre cuite de Kish, reproduite par Langdon, *op. laud.*, fig. 94, p. 331 : Ishtar, portant arc et carquois, mais aussi le caducée, symbole de vie et de fertilité, pose le pied sur la nuque d'un lion). La légende qui la représente changeant en léopard le pasteur qu'elle a aimé, et le faisant déchirer par ses propres chiens, trouve sa contre-partie dans la fable d'Artémis et d'Actéon.

2. Étant la planète Vénus, déesse de la guerre comme étoile du matin, de l'amour et de la prostitution comme étoile du soir : Langdon, *op. laud.*, p. 25 et suiv. (et fig. 10, p. 24), p. 150.

3. Cf. St. Gsell, *op. laud.*, IV p. 247-251.

4. Avec l'amour. Or, tout se passe comme si Virgile en avait eu la parfaite conscience, figurant dans l'*Énéide* la déesse de Carthage comme guerrière par ses attributs et fourrière d'amour par son action.

5. Voir P. Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens* (Paris, 1907), p. 357, v. 6-12 (« Dirigeant les armes, établissant le combat,... Étoile de la lamentation,... ô Dame de la déroute, ô Goushêa, qui est couverte du combat, qui est revêtue d'épouvante ») ; p. 359, v. 30 (« ô Dame de la bataille, de tous les combats ») ; p. 361, v. 36-38 (« Terrible dans le combat, sans rival, fortè dans la mêlée, flamme qui s'allume contre les ennemis, qui cause la destruction des puissants ! O stimulante Ishtar, qui rassemble les troupes... »). Cf. p. XXII-XXIV.

6. Herodot., IV, 180. Cf. J. Bayet, *Herclé*, p. 215 et n. 4.

7. Luynes 3818-3822.

8. Luynes 3779.

9. Plus haut, p. 183 et n. 6.

de Carthage. On ne peut pourtant se défendre d'évoquer la sixième tablette de l'épopée de Gilgamesh, et ce mythe qui fait d'Ishtar l'amante du Cheval-dieu, « fier dans le combat[1] » ; amante perfide qui le dompte et le bride, comme elle dompte aussi le lion, dont les monuments figurés attestent qu'il lui fut en fait associé.

Le char de la Junon punique n'est donc pas plus dans Virgile une fantaisie que les armes dont il la pourvoit. C'était son droit — et peut-être même plus que nous ne l'imaginons — de mettre l'accent sur la fonction guerrière de la grande déesse de Carthage. Mais il faut admettre, en conséquence, que, si elle donne un présage à ses protégés, il répondra à sa propre nature et à ses préoccupations maîtresses : le cheval qu'elle attelle à son char de guerre et conduit au combat le lui fournira. Car l'épithète *acer* n'est point banale. Si on l'applique volontiers au cheval avec le sens général d' « ardent[2] », l'idée de rapidité[3] y est beaucoup moins insistante que celle de violence guerrière[4], soit d'un animal, soit d'un homme, particulièrement dans l'*Énéide*[5]. Et ici à coup sûr : comment sans ridicule d'une tête inférer la vélocité? et quel moyen d'accorder ce sens d'*acer* à la seconde promesse de l'*omen* (*et facilem uictu*)?

D'ailleurs, à supposer même que sa source grecque ait peu insisté sur ce point, les faits romains orientaient semblablement la pensée de Virgile et celle de ses lecteurs : le cheval n'était-il pas (après l'aigle ; avec le loup, le minotaure et le sanglier) l'une des enseignes archaïques des légions[6]? son nom ne désignait-il pas la même poutre offensive qu'on appelle d'ordinaire « bélier »[7]? La croyance

1. P. Dhorme, *op. laud.*, p. 246-247, tabl. VI, v. 53-57. On rapproche la légende de Sémiramis, qui se livre au cheval qu'elle aime (Plin., *H. N.*, VIII, 42, 155).

2. Lucr., IV, 420 ; Varro, *R. r.*, II, 7, 15 ; Verg., *Æn.*, IV, 156 ; VIII, 3. Fréquente et banalisée dans Ovide.

3. *Georg.*, III, 8 (?), 119, 141, 461. *Æn.*, IV, 156 ; V, 116, 210, 254, 668 ; X, 308. Mais non, malgré l'apparence, XI, 869 : cf. XII, 661.

4. Lion et sanglier (*Buc.*, X, 56), loups (*Georg.*, III, 264), chien (*ibid.*, III, 405), taon (*ibid.*, III, 154).

5. *Georg.*, II, 166 (*genus acre uirum, Marsos*) ; III, 346 (*acer Romanus in armis*). *Æn.*, I, 220, 414 ; III, 14 ; V, 402, 454 (*acrior ad pugnam redit*) ; 507 ; VII, 672 ; VIII, 3 (*utque acres concussit equos utque impulit arma*), 340, 441 (*arma acri facienda uiro*), 614 ; IX, 171 (*instant Mnestheus acerque Serestus*), 176 (*acerrimus armis*), 416, 718 (*Mars... stimulos acres sub pectore uertit*), 779 ; X, 308 (?), 411, 577, 897 ; XI, 48, 518, 612, 800 ; XII, 102, 226, 549, 783 (*dum nititur acer et instat*), 789 (*hic acer et arduus hasta*), 938 (*stetit acer in armis*).

6. Plin., *H. N.*, X, 4, 16. Même enseigne chez les Celtes : R. Lantier, *Rev. archéol.*, XIII, 1939, p. 236-247 (interprétée comme dieu-cheval).

7. Plin., *H. N.*, VII, 56, 202.

populaire ne faisait-elle pas naître de son cadavre en décomposition guêpes et frelons, antithèse guerrière aux générations d'abeilles issues du corps des jeunes taureaux immolés [1]?... Même Festus ne peut se défendre, tout en reproduisant l'absurdité de Timée sur le sens de l'*October equus*, de noter la vocation martiale de l'animal [2]. Aussi — et de même que chez les Hébreux — les auspices qu'il donne sont d'ordinaire funestes ; et c'est ce que marque le ton même d'Anchise lorsqu'il interprète l'apparition de quatre chevaux blancs sur le rivage sallentin : guerre d'abord ; et la paix n'est qu'un espoir, celui d'un tardif dressage [3].

Mais cet *omen bellicosum* annonce aussi, nous dit Virgile, un peuple *facilem uictu*. Et cette expression a troublé bien des consciences : on a voulu à tout prix y découvrir une idée d'abondance [4]. Les principes de l'erreur nous semblent être :

1. — Une assimilation trop complète entre *facilem uictu* et l'ablatif descriptif commun dans la prose : *facili uictu*. L'exemple de Sénèque, *Ep.*, 90, 13, invoqué par Henry (et sans préjuger du sens), engage à distinguer les deux expressions.

2. — Un rapprochement trop hâtif avec le vers 14 du même chant de l'*Énéide*, où Carthage est dite *diues opum studiisque asperrima belli*. Le seul point commun est l'antithèse paix-guerre, comme aussi en III, 539 et suiv. [5]. Mais l'ordre des facteurs est inversé, et il n'y a certes pas communauté de sens entre *diues opum* et *facilis uictu* : sauf au cas où l'à peu près deviendrait règle de traduction.

3. — Le souvenir du récit complet de Justin incitait à retrouver coûte que coûte dans l'interprétation de l'*omen* l'idée de fertilité. Et de là, couronnant tant d'efforts pour substituer à la notion de

1. Plin., *H. N.*, XI, 20, 70. L'interprétation est donnée sans erreur par Ovide (*Metam.*, XV, 368) : *Pressus humo* BELLATOR EQVVS *crabronis origo est.* Au contraire, l'union, imprévue, du cheval et des abeilles apparaîtra présage de prospérité (Cic., *De divin.*, I, 73 ; Plin., *H. N.*, VIII, 42, 158). — Cf. n. 3.

2. Paul. ex Fest., p. 71 L. : EQVVS *Marti immolabatur, quod per eius effigiem Troiani capti sunt, uel quod eo genere animalis Mars delectari putaretur.*

3. Verg., *Æn.*, III, 537-543. Servius commente : *In libris Etruscis inuenitur* ETIAM *equos bona auspicia dare.*

4. De là Conington : l'élevage des chevaux étant réservé aux riches, Carthage, pays de chevaux, prouve par là sa richesse !

5. Sur quoi Conway fait un singulier contre-sens (*P. Vergili Maronis Aeneidos liber primus*, Cambridge, 1935, note aux v. 444-445, p. 85) : prétendant que le présage annonce bonne fortune en guerre comme en paix, alors qu'il *menace* de la guerre, mais *permet d'espérer* la paix.

facilité d'existence celle de richesse agricole, le savant mémoire de Hubbell[1].

Virgile, en ramenant la légende à sa pureté première, a pu vouloir jouer sur la maladroite intrusion de la tête de bœuf. Mais ce fut en poète et sans s'arrêter au symbole de fécondité, que notent d'ailleurs seulement Justin et Servius. Du thème majeur, au contraire, celui de la peine, de l'esclavage *perpétuel*, qui se retrouve dans nos trois sources[2], est sortie l'antithèse de la vie aisée dont Eustathe, avec quelque naïveté, a fait le privilège du cheval[3]. L'expression virgilienne est plus générale et plus noble, non moins évidente. Ne dirait-on pas que la vue même de ces vieux tétradrachmes siculo-puniques, avec leur image d'un cheval superbement libre[4], l'a porté à évoquer, après la guerre victorieuse, cette aisance à vivre, « le loisir » d'Eustathe? Mais l'hypothèse, si elle n'est pas rigoureusement impossible[5], est vaine : l'expression a pu naître d'une lecture, du sacrifice heureux de détails parasites, d'un souvenir pourtant délicatement voilé sous l'antithèse.

Avec le déguisement du palmier en *lucus*, ce supplément de symbolisme est la seule liberté que Virgile se soit permise à l'égard de l'antique version siciliote. Comme s'il se donnait l'élégance de choisir la meilleure source de la légende, mais en laissant deviner qu'il connaissait les autres. Témoin en tout cas essentiel autant à la critique des documents écrits qu'à l'exégèse numismatique.

Jean BAYET.

1. Cf. *supra*, p. 177.

2. *Laboriosa perpetuoque serua urbs* (Justin); *bos semper subiugatus est* (Servius); μόχθους καὶ δουλείαν συνεχῆ (Eustathe).

3. ... σχολὴν αὐτοῖς καὶ παρ' ἄλλων δόσιν τροφῆς, καθὰ καὶ τοῖς ἵπποις.

4. L. Müller, *Numism. anc. de l'Afr.*, II, p. 116, n. 1, pense que le cheval sans frein, apparaissant occasionnellement dans le monnayage des villes autonomes de Sicile, peut y être symbole de liberté.

5. Le goût des monnaies anciennes, grecques surtout, existait certainement à cette date.